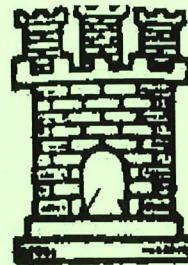




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame BOURDOUX-PICHA** demeurant Avenue Nandrin 32 à 4130 ESNEUX.

Le terrain concerné est situé **Avenue Nandrin, 32 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section A n°44C2, 44D2.

La demande vise les travaux suivants: **Extension d'une habitation unifamiliale quatre façades et régularisation d'une terrasse.**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°4) pour les raisons suivantes :

- le recul par rapport aux limites parcellaires latérales est inférieur à 5,00m ;
- la modification du niveau existant du terrain dans les zones de recul minimum latérales ;
- la toiture plate ;
- la teinte de la brique ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22 décembre 2025 au 14 janvier 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be